

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 octobre 2022

FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ DU TRAVAIL EN VUE DU PLEIN EMPLOI - (N° 276)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 411

présenté par
M. Delaporte

à l'amendement n° 94 de M. Viry

APRÈS L'ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.